

2ème semestre 2024

ALBUSSAC

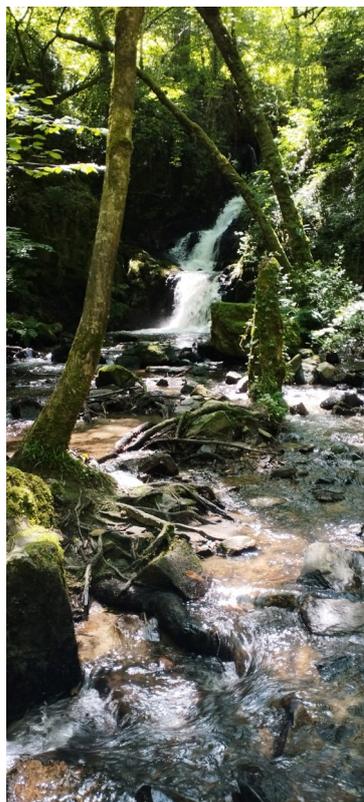
Bulletin municipal

Pour recevoir directement par courriel diverses informations communales (manifestations, réunion de conseil, bulletin municipal..) ou, même, être averti dans les meilleurs délais de certaines informations (coupure sur réseau d'eau, route barrée...), envoyez un message au secrétariat : mairie@albussac.fr en précisant votre adresse mail et/ou votre numéro de téléphone portable.



Dans ce numéro :

Mot du Maire	2
Rectification état civil 2023	3
Acquisition matériel électrique	3
Budgets 2024	4
Assainissement autonome	6
Prélèvement mensuel	6
Les déchets	7
Mot des associations	10
Inaugurations de juin & juillet 2024	15



Titre : bulletin municipal d'Albussac
Editeur : Mairie d'Albussac
Directeur de la publication : Guillaume Trémouille
Dépôt légal : juillet 2024

Le Mot du Maire

Comme à mon habitude, je vais commencer par faire un petit tour d'horizon des travaux en cours.

La voirie : comme évoqué dans le dernier bulletin, les travaux se terminent et c'est environ 100.000 euros de travaux effectués principalement aux abords de la salle polyvalente, du Pont de la Pierre à Bedenne, à Jassat, au Bros-Bas, à la Salesse, au Madelbos, à Prézat et diverses reprises à différents endroits.

L'école : les travaux avancent bien, la livraison du premier bâtiment devrait avoir lieu début 2025 et la démolition de l'ancienne salle des fêtes dans la foulée.

L'éclairage public : c'est parti ! La totalité des luminaires vont être remplacés par des luminaires LED, plus économes en électricité, grâce à l'opération « Eclairons Demain » de la FDEE pour un reste à charge de 6.000 euros pour la commune (sur un devis de plus de 22.000 euros).

L'assainissement : les travaux de réfection de la lagune du Bourg sont prévus pour 2025.

Vous l'avez bien sûr tous remarqué, il ne reste plus que 2 commerces sur notre commune : un restaurant aux Quatre Routes et un salon de coiffure au Bourg. Un commerce est potentiellement

« reprenable », c'est l'épicerie. Le conseil municipal et moi-même pensons que plusieurs commerces « de bouche » ne peuvent plus survivre les uns à côté des autres mais qu'il serait plus judicieux de regrouper les activités (épicerie, café, pain...) Pour aider à cela, nous avons acquis la licence IV du café voisin pour pouvoir la revendre à un éventuel repreneur de l'épicerie. Depuis peu, le liquidateur judiciaire vient de mettre en vente ce bâtiment (murs et fond) et, après réflexion au sein du conseil, nous avons décidé d'acquérir cet établissement. Il n'est pas question

d'en faire une épicerie communale, mais de la louer à un porteur de projet. Notre action permettra de faciliter la reprise en diminuant l'investissement d'un éventuel repreneur. Je suis régulièrement en contact avec différents partenaires pour permettre à nouveau l'ouverture des



portes de ce commerce. Ces décisions ne sont pas faciles à prendre, mais il faut bien agir pour ne plus voir ce bourg quasi désert. J'en termine en vous souhaitant à toutes et tous un très bel été en espérant qu'il se termine un peu plus ensoleillé qu'il n'a commencé.

Sébastien Meilhac



Travaux Ecole - Cantine - Garderie



Rectification état civil 2023

Etant donné la date de mise en impression du précédent bulletin, une rectification est nécessaire au niveau des naissances et des décès de l'année 2023 :

Naissances

ATTOUCHE Pablo, Bros-Haut
COUDERT Raphaël, Rue du Stade
FIALIP Marceau, Jassat
PAPIAU Eden Jeanne Louise, Le Mas
PAPIAU Enora Nine Elise, Le Mas



Décès

BEAUVÉRIE Hélène Léontine épouse LEYRIS, Chantarel
BRAY Jean Antoine, Les Oliviers
BROS Berthe Marie veuve PERGNE, Prézat
CHAPOUX veuve BORIE Marie Rose, Moulin de Teillol
FEUILLET Monique Danielle épouse SOLAL, Malbuisson
GRENIER Daniel Grégoire, Les Quatre Routes
HUDIN Fabrice Laurent Didier, Lestrade
LESCURE Germaine épouse SERVANTY, Chantarel
LEYMARIE André Joseph, Les Bastides
LUDIER Madeleine veuve BEAUVÉRIE, Lestrade
THOMAS Serge, Roussanne
VANNAIRE Laurent Gabriel, Pont de la Pierre



Acquisition matériel électrique

Depuis quelques semaines, les agents communaux bénéficient de matériels à batterie électrique pour effectuer l'entretien des espaces verts. Le conseil municipal a décidé l'acquisition d'un souffleur, d'un taille-haie et d'une

débroussailleuse pour un montant de 3.175 € HT (3.810 € TTC). Cet achat permet un meilleur confort d'utilisation pour eux-mêmes, une diminution du bruit pour les riverains et une diminution du coût d'entretien.



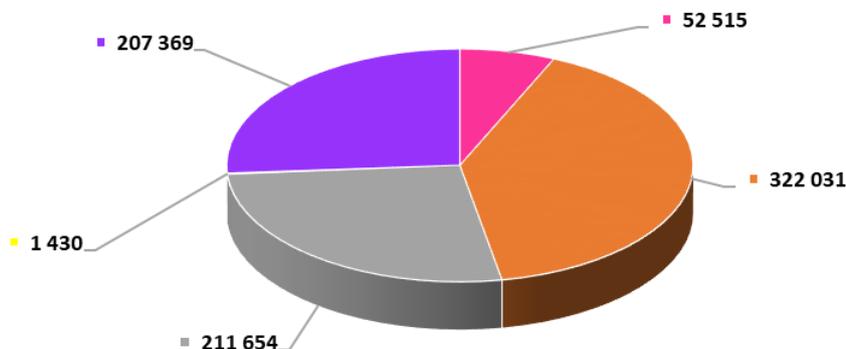
Budgets 2024

Les croquis ci-contre représentent le budget principal de l'exercice 2024.

Les recettes et les dépenses de fonctionnement s'équilibrent à 794.998,66 €.

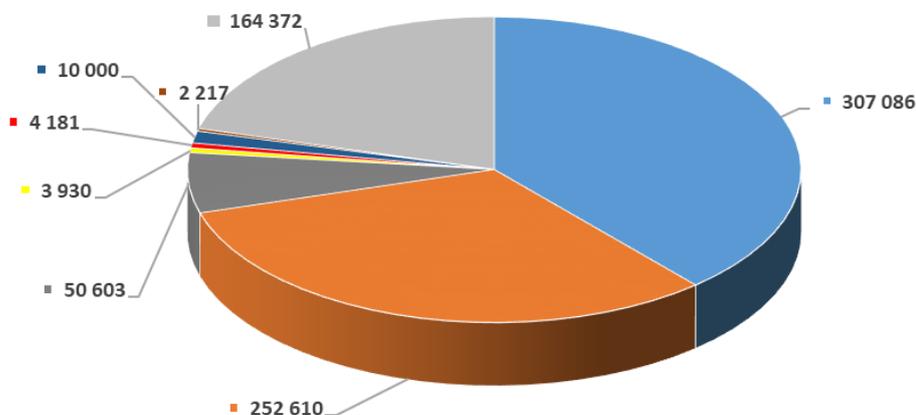
Les **produits des services** sont composés de ventes de bois, de la facturation cantine-garderie, de la location de la salle, de la participation des budgets annexes, de l'indemnité Agence Postale...

Recettes de fonctionnement



- produits des services
- impôts et taxes
- dotations et subventions
- autres pdts gestion courante
- résultat reporté

Dépenses de fonctionnement



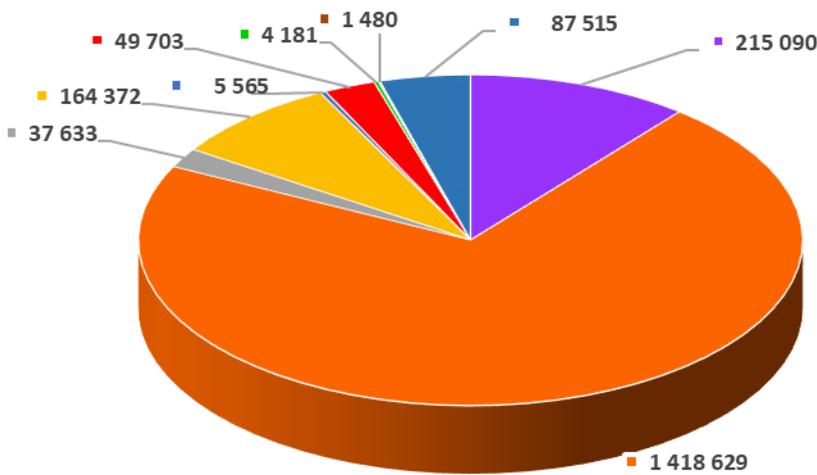
- charges à caractère général
- charges de personnel
- charges de gestion courante
- charges financières
- transfert entre sections
- atténuation de produits
- dotation aux provisions
- virement à l'investissement

Les **charges à caractère général** englobent l'entretien de la voirie et des bâtiments, les assurances, l'électricité, le chauffage, le téléphone, les fournitures scolaires et administratives, l'alimentation pour la cantine scolaire, les taxes foncières, les fêtes et

cérémonies (colis personnes âgées, cadeaux de Noël aux enfants de l'école primaire, ...). Les **charges de gestion courante** se répartissent entre la participation au service départemental d'incendie, les indemnités des élus, les subventions aux associations...

Le **transfert entre sections** est composé des dotations aux amortissements. Enfin, les **charges financières** sont composées uniquement des intérêts des emprunts.

Recettes d'investissement



- subventions
- emprunts
- dotations et fonds propres
- virement du fonctionnement
- cessions d'immobilisations
- restes à réaliser
- transfert entre sections
- opérations patrimoniales
- affectation en réserves

Les recettes et dépenses d'investissement s'équilibrent à 1.984.168,18 €. Le croquis ci-avant fait apparaître un montant très important de financement par l'emprunt : ce chiffre est provisoire et sera revu à la baisse dès réception des arrêtés définitifs de subventions

(Etat, Conseil Départemental...)
 Le **remboursement d'emprunts** est constitué par le capital des échéances.
 Les **acquisitions et travaux** (et les **restes à réaliser** au 31.12.2023) représentent tous les projets en cours sur le

territoire de la commune d'Albussac : projet de restructuration Ecole Cantine Garderie, terrain multisports, réfection de voirie, rénovation éclairage public, tables mémorielles, achat de matériel...

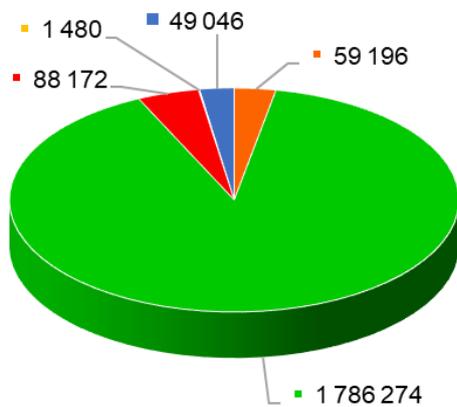
Budgets annexes

La comptabilité communale d'Albussac se traduit par un budget principal, mais également par des budgets annexes : services de l'eau, de l'assainissement et du lotissement.

Les dépenses et les recettes de la section de fonctionnement du service de l'eau s'équilibrent à 362.109,63 €. Au niveau de la section d'investissement, les dépenses et recettes sont estimées à 368.677,82 € : les projets sont le renouvellement d'une section du réseau d'eau avec interconnexion, l'acquisition de matériel, des travaux de sectorisation...

Concernant le budget du service de l'assainissement, qui englobe assainissement individuel et assainissement collectif, le fonctionnement s'équilibre à 137.243,56 €. Les dépenses et recettes d'investissement sont égales à 439.193,57 € (schéma d'assainissement, travaux de réhabilitation des lagunes du bourg extension de réseau...).

Dépenses d'investissement



- remboursement d'emprunts
- acquisitions et travaux
- restes à réaliser
- opérations patrimoniales
- résultat reporté



Chaque installation individuelle doit être contrôlée tous les 8 ans.

Assainissement autonome

Certaines habitations albussacoises sont raccordées à l'assainissement collectif. Mais la majorité doit posséder un assainissement autonome (appelé également Assainissement Non Collectif).

Cette installation individuelle doit être diagnostiquée tous les 8 ans. Ce sont les services du CPIE Corrèze qui assurent ce travail pour le compte du Service Public d'Assainissement Non Collectif - SPANC - d'Albussac.

Ainsi, tous les 8 ans, chaque propriétaire recevra une convocation fixant une date de rendez-vous pour réaliser le diagnostic de l'installation individuelle d'assainissement (en cas d'indisponibilité, veuillez téléphoner impérativement au numéro inscrit sur le courrier pour éviter une facturation pour rendez-vous non honoré).

Suite à ce contrôle, un rapport sera établi et transmis.

En cas de mauvais fonctionnement ou de non-conformité, les usagers devront assurer l'entretien de leur installation ou, en cas de travaux de réhabilitation nécessaire, déposer un dossier complet à la mairie afin de proposer une future solution technique.

Chaque intervention du SPANC est facturée aux usagers (diagnostic : 88 € ; contrôle nouvelle installation : 220 €).

Prélèvement mensuel Facture eau & assainissement

Depuis cette année, la mairie d'Albussac propose pour les services de l'eau et de l'assainissement le prélèvement mensuel à ses abonnés : un moyen de paiement pratique et sûr pour simplifier le règlement des factures d'eau et d'assainissement collectif.

La mensualisation vous permettra d'**étaler vos paiements sur 10 mois**. Les prélèvements mensuels seront calculés sur la base de 80% de votre facture de l'année antérieure (donc 2024, pour la première fois). Les prélèvements auront lieu le 12 du mois à partir du mois d'avril 2025.

Les montants prélevés devront être au moins égaux à 10 € par mois. A noter : au démarrage de cette opération, vous recevrez votre facture annuelle pour la consommation 2024 en février 2025 et, si vous avez opté pour la mensualisation, le premier dixième de votre facture sera prélevé en avril 2025.

Au terme des 10 mois, vous recevrez la facture de décompte établie par rapport au relevé de l'index effectué fin décembre 2025. Vous aurez peut-être un solde à payer. Dans le cas où votre consommation réelle serait inférieure aux

montants prélevés, la différence vous sera remboursée par la Trésorerie.

Si vous optez pour ce moyen de paiement, vous devrez signer une demande de prélèvement et une autorisation de prélèvement accompagnée de votre relevé d'identité bancaire.

La mise en place effective de votre mensualisation vous sera confirmée par l'envoi de votre échéancier.

Les abonnés intéressés par ce système de paiement doivent s'inscrire en mairie avant le 31 octobre 2024 (pour démarrage de la mensualisation en 2025).



Le tri

Depuis le 1er janvier 2023, le geste de tri est simplifié pour vous, tous les emballages se trient et doivent désormais être déposés dans le bac de tri à couvercle jaune (ou couvercle bleu, selon les villages ; vérifier l'auto-collant apposé sur le contenant).

Depuis le 1er janvier 2023, vous déposez dans

le bac à couvercle jaune (ou bleu) les emballages en métal, en papier, en carton, les briques alimentaires, et tous les emballages en plastique sans exception (en vrac ou dans les sacs de tri disponibles gratuitement en mairie).

Pour les habitants, le bénéfice est immédiat avec un geste de tri quotidien

facilité qui deviendra, nous le souhaitons, systématique. Pour la commune, moins d'erreurs dans le bac, moins de refus en centre de tri et donc un plus fort taux de recyclage à l'échelle du territoire.

Désormais, une nouvelle signalétique est apposée sur tous les bacs de tri du territoire.



Les biodéchets

Depuis le 1^{er} janvier 2024 et, conformément au droit européen et à la loi AGEC (Anti-Gaspillage pour une Économie Circulaire), le tri à la source des biodéchets est obligatoire pour tous les producteurs de déchets (professionnels et particuliers).

Il est donc interdit de déposer ses biodéchets dans les sacs noirs d'ordures ménagères.

[Qu'est-ce qu'un biodéchets ?](#)

C'est un déchet non dangereux biodégradable de jardin, déchet alimentaire ou de cuisine (épluchures de fruits et légumes, restes de repas, marc de café...).

[Pourquoi traiter ces biodéchets ?](#)

- les biodéchets composés seront autant de déchets qui ne passeront pas par la collecte et le traitement, donc qui ne seront pas facturés. Ils représentent 30% de nos ordures ménagères.

- le compostage de ces déchets nous permet d'avoir à disposition la matière idéale pour amender fleurs et potager...

La Communauté de Commune participe activement par la location de plusieurs broyeurs pour les végétaux (branchages pour broyat) ou encore par la vente de compos-

teurs à tarif réduit, et sur les communes plus urbaines, par la mise en place de composteurs partagés.

Le pôle Prévention de Xaintrie Val'Dordogne est d'ores et déjà mobilisé pour répondre aux questions de la population.

Pour tous renseignements, n'hésitez pas à contacter le Service Technique de la Communauté de Communes au 05.55.28.96.50

Extension des consignes de tri,

les 3 règles à retenir :

1. C'est un emballage ?
Vous prouvez le déposer dans le bac de tri !
2. Inutile de le laver, il suffit de bien le vider.
3. Déposez vos emballages dans le bac, séparés les uns des autres.

Depuis le 1er janvier 2023, plus de doute, tous les emballages se trient !



Jeter moins, trier plus, traiter mieux !

La Communauté de communes Xaintrie Val'Dordogne exerce la compétence déchets en régie. Le modèle appliqué est désormais influencé par un contexte législatif, réglementaire et sociétal en pleine évolution. Ainsi, pour éviter une augmentation du coût pour l'usager, il est nécessaire de repenser le schéma initial :

- l'extension des consignes de tri à l'ensemble des matières plastiques (voir page ci-avant),
- la généralisation du tri des bio-déchets à la source,
- la prise en compte de l'augmentation importante du coût

de collecte et de traitement des déchets.

Les modalités d'action peuvent être résumées de la façon suivante :

- ◆ la mise en place de la tarification incitative (une tarification plus juste et en lien avec le service rendu grâce à l'identification des usagers et à la comptabilisation de leur utilisation du service au niveau des Ordures Ménagères) à compter de l'exercice 2026,
- ◆ la fin de la collecte par bacs de regroupement (container Ordures Ménagères et container

Tri) au profit de colonnes aériennes ou enterrées, baptisées Point d'Apport Volontaire (PAV) qui seront réparties en 12 points sur le territoire communal (voir carte ci-après).

En pratique, **à partir de 2026**, un badge (ou carte) vous donnera accès à la colonne Ordures Ménagères. En bref, moins de déchets jetés, et la part incitative facturée sera plus faible !

Les emplacements des PAV sont encore en cours de discussion : ils sont prévus à des endroits « stratégiques » de circulation.

Inventaire PLUi H

XV'D lance une campagne de recensement des granges avec l'objectif d'identifier si le bâtiment peut être ou non concerné par un changement de destination. Par exemple, une grange qui pourrait être transformée en atelier artisanal, en maison d'habitation... Ce recensement est essentiel dans le cadre de l'élaboration du PLUi et ne modifiera en rien le régime fiscal de votre bâtiment. Il s'agit juste de permettre un changement de destination éventuel (modification qui sera impossible à l'avenir, si vous n'inscrivez pas maintenant votre local au sein de ce registre). Propriétaires de grange, pour en savoir plus, renseignez-vous auprès de votre communauté de communes.



Fermeture du réseau cuivre

La modernisation des infrastructures de télécommunication est en cours dans notre pays, au travers de grands chantiers pour apporter l'Internet fixe à Très Haut Débit partout sur le territoire. Dans ce cadre, Orange a initié un vaste chantier de fermeture de son réseau historique en cuivre. **Pour la commune d'Albussac, la date de fermeture technique interviendrait en novembre 2025.**

A cette date, l'ensemble des services sur cuivre seront arrêtés et les utilisateurs du réseau cuivre devront avoir migré sur une autre technologie disponible : fibre optique, réseaux très haut débit mobile ou satellite.

Au niveau du Département de la Corrèze, le raccordement à la fibre est gratuit jusqu'à la fin de l'année 2024. N'attendez pas que votre téléphone fixe, votre raccor-

dement Internet et même peut-être votre télévision, ne fonctionnent plus.

Pour en savoir plus, le service dédié de la cellule THD répondra à vos questions au 05 55 93 70 19.



Dépôt de pain

Depuis quelques semaines, un dépôt de pain a été mis en place à l'Agence Postale Communale, du mardi au samedi, sur commande obligatoire effectuée le jour précédent. Tél : 05.55.28.16.94



Sortie découverte - La petite faune de la rivière

Samedi 15 juin, la commune a organisé un atelier découverte de la petite faune de la rivière, sur la Franche Valeine, au niveau des cascades de Murel. Présenté par le guide nature Benjamin Potel (de BP3V), une dizaine de personnes est venue y participer malgré le mauvais temps. Nous avons pu observer, entre autres,

la grenouille rousse, l'écrevisse malheureusement américaine, mais surtout des larves d'éphémères en nombre et de plécoptères (très sensibles

à la pollution), signe de bon état et de bonne qualité de l'eau de notre rivière.



APE - Association des Parents d'Elèves

L'année scolaire 2023-2024 se termine avec la mise en place des travaux de la nouvelle école. L'accès au parking étant interdit durant la durée des travaux, l'accès à l'école se fera par les 2 petits portails.

Sur le plan des manifestations organisées par l'APE, ces 6 derniers mois ont été riches en nouvelles propositions.

Petite rétrospective :

En mars : 2ème édition pour une **projection** à la salle polyvalente, qui a réuni petits et grands devant des courts métrages. Un petit goûter de crêpes et de pop corn a clôturé la projection.

Au cours du 1er semestre 2024 : (nouveau) **ventes de madeleines Bijou, de chocolats Jeff de Bruges et de pizzas de chez Mestre** ont été proposées aux enfants et à leur entourage par le biais des cahiers d'école. La vente des madeleines rapporte 1 € par boîte vendue à l'APE, celle des chocolats rapporte 20% et pour les pizzas Mestre 25% du montant total. Les ventes ont très bien fonctionné et vont être reconduites pour l'année scolaire 2024-2025. L'APE pense proposer 2 dates pour chaque vente. Nous cherchons une solution pour étendre ces ventes à tous les habitants intéressés... Si vous le souhaitez, vous pouvez faire passer vos coordonnées (nom, prénom, adresse mail ou portable pour ceux qui n'ont pas de mail, et les ventes qui vous intéressent) à la mairie, qui les fera suivre à l'école. Et au moment des ventes soit la mairie, soit l'APE vous enverra un message pour vous avertir. Des bons de commande seront déposés à la mairie.

Dimanche 2 juin : la 3ème édition de la **randonnée/trail** a compté 100 participants (80 marcheurs et 30 coureurs) répartis sur 3 parcours différents (16 km, 12 km et 7 km) empruntant soit les chemins des cascades de Murel, soit ceux de Roche de Vic. Tous les participants

étaient très satisfaits des paysages, des bénévoles et du balisage, et ont été récompensés de leurs efforts par un bon ravitaillement à l'arrivée. Randonneurs et traileurs sont attendus encore plus nombreux l'année prochaine !

Lundi 3 juin : l'école d'Albussac a reçu une **labellisation individuelle E3D axée sur le développement durable**. Les maitresses se sont investies pour monter les dossiers et les enfants se sont impliqués afin de remplir tous les critères demandés pour l'obtention de cette labellisation. La cohésion entre l'école, les enfants, la mairie et les parents de l'APE a fini de séduire le jury lorsqu'il est venu sur place constater le travail accompli. Un petit comité d'enfants a été reçu à Limoges le 19 juin pour la remise des récompenses.

Vendredi 28 juin : spectacle de fin d'année de l'école, où maitresses et enfants se sont donnés toujours autant pour faire plaisir à leur public. Après le spectacle, l'APE a offert un petit pot et la soirée s'est clôturée par un repas froid préparé par Fred.

Mardi 2 juillet : sortie scolaire sur la journée, au jardin de Colette et au gouffre de Lafage. L'APE a financé cette sortie aux 2/3 et la mairie au 1/3 restant.

Jeudi 4 juillet : au stade de foot, fin de journée dédiée à la découverte de nouveaux sports partagés entre adultes et enfants,

animée par Guillaume Trémouille.

Week-end des 19 et 20 octobre (nouveau) salon VDI (Vendeur à Domicile Indépendant) et artisanat ainsi qu'un marché extérieur, qui réunira une vingtaine d'exposants à la salle polyvalente. Entrée gratuite.

Samedi 9 ou 23 novembre : loto de l'école

Dimanche 14 décembre : **marché de Noël**, à la salle polyvalente de 9 h. à 13 h.

Cette année, 4 CM2 quittent l'école pour faire leur rentrée en 6ème. Bonne continuation à eux !

Merci à tous les parents bénévoles de l'école d'Albussac pour leur investissement. Pour rappel, l'APE participe financièrement aux sorties scolaires, aux sorties culturelles, au voyage scolaire, au goûter du matin à base de fruits... et des projets d'achats extérieurs sont en attente pour la nouvelle école.

L'APE souhaite de belles vacances ensoleillées à tous les habitants d'Albussac !



Familles Rurales Albussac

Tous les lundis soir, la « section Gym » fonctionne bien. Toute personne intéressée (homme ou femme !) peut venir découvrir cette activité (le premier cours est gratuit). La reprise des cours pour l'année 2024/2025 est fixée au lundi 9 septembre à 20 heures à la salle polyvalente.



Pour les autres activités, seule une après-midi jeux est à comptabiliser. Toutes les autres animations prévues ont été annulées faute de participants en nombre suffisant ou faute de météo clémente. Ce n'est que partie remise !

Notre implication au sein du Collectif des Associa-

tions Albussacoises nous donne toujours un coup de pouce financier très appréciable et permet de mettre en place des animations et/ou activités à tarif minime pour les enfants et/ou leur famille.

A noter, le samedi 7 septembre à 20 heures à la salle polyvalente, spectacle de magie pour petits et grands !

Bon été à tous



Les Dauphins de la Franche Valeine

Les concours de belote de février organisés par la Société de chasse, l'USFV et le club des Dauphins ont connu un franc succès.

Les Dauphins vous proposent au cours de l'année des activités nature, gourmandes, sportives ... Les cours de danse arrivent à terme pour cette année 2023-2024, nous vous donnons rendez-vous le dimanche 15 septembre pour venir découvrir un échantillon de ce

que nous faisons et le mardi 17 septembre pour une reprise des cours.

Le renforcement musculaire s'agrandit au fil des mois, n'hésitez pas à venir essayer ; pas de pause pendant l'été. Les séances se déroulent actuellement le lundi soir à la garderie de l'école mais basculeront à la rentrée.

Nous organisons le dimanche 8 septembre, « la Randonnée Gourmande des fours à pain », qui n'a

pas eu lieu en mai à cause de la météo.

Les inscriptions se feront au 06.49.95.64.70 ; on vous attend nombreux !! Attention places limitées. L'association est ouverte à toutes et à tous, n'hésitez pas à venir.

Carole et Damien, les présidents.



Club des aînés - Les Amis de la Franche Valeine

Nous avons débuté l'année en dégustant la galette des rois le 7 janvier, nous avons partagé avec tous des photos et vidéos de notre séjour en Cantabrie de septembre dernier.

Le 4 février s'est déroulé notre loto annuel, une animation bien réussie : « Dédé était encore là », un grand merci à Bébert pour les délicieux boudins et saucisses. De nombreux joueurs s'étaient déplacés, nos adhérents ont été généreux et les gagnants des nombreux lots mis en jeux sont repartis heureux.

Le 13 avril, 77 personnes se sont retrouvées pour partager le repas de Printemps.

Pour notre sortie du 21 mai au village du Bournat, nous avions une invitée surprise « Madame la pluie », elle n'a pas réussi à gâcher notre journée, nous avons fait avec et le plaisir de passer un bon moment ensemble. Bien des endroits pour nous mettre à l'abri, écouter les explications du boulanger, humer la bonne odeur du pain, de la confiture, s'extasier de l'art de la dentellière, pénétrer dans l'ancre sombre du forgeron, grimper au

sommet du moulin, visiter la maison du moulinier, du paysan... redécouvrir tous les anciens métiers de ce village suspendu en 1900 : coutelier, bourrelier, potier, moulinier, meunier, brasseur... S'asseoir aux tables d'école que nous avons connues avec l'encrier, la plume, le buvard, les planches de géographie, sans oublier la blouse des garçons et le tablier des filles. Nous avons rencontré des artisans passionnés et passionnants, une bonne idée de sortie à faire ou refaire en famille. Le 20 juin se sera déroulée notre promenade gourmande en Dordogne, et du 3 au 9 septembre nous allons partir pour le séjour en Corse. Cette destination a rencontré un vif succès, nous avons fait le plein, nous vous raconterons au retour.

Lundi 9 septembre de 15h 30 à 16h 30 devrait débiter le 1^{er} cours de yoga sur chaise, cours animé par Jasmine, professeure diplômée de l'institut français de yoga pour l'association Samadhi. Nous avons effectué une 1^{ère} séance découverte le 4 juin avec une bonne douzaine de participants dont même quelques messieurs. Cette présentation

nous a permis d'envisager les bienfaits de cette pratique pour retrouver un peu de souplesse, de bien être... Jasmine a pu se faire une idée de nos attentes, de nos possibilités. Une autre séquence découverte est possible au mois de septembre, n'hésitez pas à venir essayer.

Notre section jeux de société fonctionne tous les jeudis après midi de 14h à 18h, après une coupure pour les mois de juillet-août, nous reprendrons le jeudi 12 septembre, venez découvrir, apprendre avec nous ou venez nous faire partager vos jeux, c'est toujours une après-midi fort sympathique.

Samedi 14 septembre aura lieu notre repas table ouverte, les membres du club ont la possibilité d'amener des invités, c'est souvent un déjeuner à thème, cette année se sera choucroute.

Notre assemblée générale suivie d'un repas offert aux adhérents, anciens et nouveaux, se tiendra le samedi 16 novembre. Cette journée est l'occasion de s'inscrire au club, créer du lien, partager de bons moments...

Bel été à tous, profitez bien des beaux jours au jardin, en famille...

Renée Trémouille



Collectif des associations albussacoises

Suite à son assemblée générale et, au souhait de Serge Trémouille de ne pas poursuivre l'aventure au sein de l'association, le collectif des associations albussacoises repart pour ce nouvel été de festivités avec une nouvelle équipe dirigeante où les présidents et présidentes des 5 associations de la commune mettront tout en œuvre pour vous divertir et vous faire danser sur la place du village d'Albussac. Nous tenons, nous les présidents d'association, à remercier grandement Serge pour son engagement bénévole depuis ces nombreuses années et tout son investissement personnel qui a fait, avec d'autres avant lui, ce que sont les fêtes à Albussac à ce jour et nous ferons en sorte de perpétuer ces moments de convivialité villageoise.

Comme les années précédentes, nous allons avoir deux festivités au programme estival avec le samedi 20 juillet notre habituel repas Entrecôte/Frites avec en animation David et Angélique du groupe DJ DAV. La seconde animation festive se déroulera le samedi 24 août au cœur du bourg d'Albussac avec la fête votive fraîchement baptisée : « LA TRAD'YSANNE ». Cette nouvelle identité se voudra le lien par le souvenir de la vie d'autrefois des traditions paysannes et des nouvelles générations par le divertissement,

l'échange et la convivialité et qui en sera la sève de LA TRAD'YSANNE ALBUSSACOISE au pays des buchardiers.

A cette occasion, de nombreuses animations vous seront proposées entre les différents points festifs proposés : le Ramass'Vente des patates de 8h à 10h, la Rando-Murelloise au départ de la place de l'église à 9h et, pour vous restaurer, le Trad'burger avec ses frites maison à midi. Une fin de matinée et un début d'après-midi de courses avec la 2^e édition des caisses à savon mais aussi de la nouveauté avec celle des tracteurs à pédales ouverte aussi bien aux petits qu'aux grands. Le point d'orgue sera de faire revivre, par le jeu, notre monde paysan et sa vie quotidienne avec les Forces Corréziennes où deux équipes se concurrenceront pour remporter une victoire de prestige. Nous aurons aussi d'autres activités qui vous permettront de flâner au

fil de la journée le videgreniers : des expos, un marché artisanal, des jeux pour les enfants, et pour finir le soir avec un bon repas jambon braisé accompagné de ses pommes de terre sarladaises. Les frites proposées au repas de midi seront issues de la récolte de pommes de terre cultivées par nos bénévoles. L'animation musicale du soir sera assurée par DJ CHRISTOPHE qui vous emmènera du musette aux derniers tubes du moment en passant par le disco. Les rendez-vous sont pris et nous serons ravis de vous accueillir à nos manifestations albussacoises et de partager un moment convivial avec vous. Nous recherchons pour le 24 août, des exposants pour le marché artisanal et également de matériels agricoles (emplacement gratuit).

Guillaume Trémouille, son président, et l'ensemble des présidents d'associations du Collectif.



Renseignements -
Règlement - Inscriptions
auprès de Guillaume
06.73.13.27.60 ou
trem.guillaume@orange.fr



U.S.F.V. ALBUSSAC NEUVILLE



Notre association a sportivement sorti son épingle du jeu lors de la saison 2023-2024.

Nous commencerons le récapitulatif sportif avec dans un premier temps « Les Petits Avalènes » qui, au sein de l'effectif de l'AJAX, ont

connu différentes émotions. Les U13 échouent aux portes du podium du championnat de la Départementale 1 et s'inclinent aux pénaltys lors de la finale du Challenge du District qui est, dans l'échelon de la catégorie, la seconde coupe du département. Les U15 remporteront leur groupe lors de la première phase en terminant virtuellement champion de la Départementale 2 mais, malgré quelques bons résultats dans le niveau supérieur, se classeront en fin de peloton de la Départementale 1. Les U17, après un titre de champion de D2 remporté la saison dernière, glaneront un nouveau trophée en remportant la prestigieuse Coupe de la Corrèze lors d'une séance de tirs au but pleine de suspense. Leur parcours en championnat sera mitigé finissant en milieu de tableau. Malgré une jeunesse nombreuse dans la commune, le football n'attire plus cette dernière. Cela est bien dommageable pour notre association qui a l'obligation par les règlements sportifs en vigueur de déclarer un nombre de licenciés, sous la dénomination du club, en catégorie école de foot pour pouvoir passer les échelons au niveau senior. Nous continuerons

notre entente avec l'AJAX pour la saison prochaine.

Nos « Buchardiers » de garçons ont assuré, grâce à leur bon début de championnat, leur maintien en avance et leur fin de saison n'en sera devenue que moins stressante. Nos « Roses de Vic » féminines durent, en raison, d'un effectif amoindri faire une entente avec le club de l'AS Collonges-Chauffour et finiront à une honorable 3^e place en Départementale 1, créant le doute chez les favoris de la compétition. Deux effectifs, au niveau senior, qui sont aussi en souffrance car ceux que l'on appelle les « gros » sports collectifs (Football et Rugby) sont dans nos campagnes en perte de vitesse et beaucoup de ces associations sportives, qui font partie intégrante du tissu social de nos villages, seront vouées à court ou moyen terme à disparaître. Nos garçons repartiront pour une nouvelle saison quant à nos quelques féminines, elles ont les plus grandes peines à trouver de nouvelles joueuses ou faire une nouvelle entente.

Nous tenons à féliciter et à remercier tous nos bénévoles qui prennent de leur temps en semaine et les week-ends pour l'encadrement sportif et logistique des petits mais aussi des grands.

Le bénévolat est la sève essentielle à la vie de toutes les associations. Nous ne remercierons jamais assez toutes ces personnes, membres ou pas, qui prennent de leur temps pour les autres et leur dévouement au club. Une nouvelle ère s'offre à l'USFV Albussac Neuville avec l'investisse-

ment de nouveaux membres au Comité Directeur et une meilleure répartition des tâches au sein de l'association.

Le club est reconnaissant de l'appui sans faille de tous : supporters, partenaires, bénévoles, parents, joueurs et joueuses. Votre soutien et votre investissement envers notre association sont importants pour la continuité de cette dernière. Si vous souhaitez intégrer notre club sportif en tant que dirigeants, joueurs, joueuses (seniors ou école de football) mais aussi pour tout simplement venir donner un coup de main le dimanche, n'hésitez pas à vous rapprocher de notre équipe dirigeante ou de prendre contact avec Guillaume au 06.73.13.27.60.

Il est évident que nous remercions M. Meilhac Sébastien, maire d'Albussac et M. Moisson Albert, maire de Neuville ainsi que leurs conseillers municipaux respectifs pour leur subvention et leur collaboration sans faille.

Longue vie à notre association de l'USFV Albussac Neuville, un club de football amateur fier de ses valeurs rurales.

Prenez note de l'agenda festif de cet été au sein du Collectif des Associations Albussacoises :

Samedi 24 août : Fête Votive d'Albussac prénommée « La Trad'ysanne »

Guillaume Trémouille
Président USFV Albussac Neuville

A titre indicatif, tarifs de la cotisation du club (joueur, joueuse ou dirigeant) :
Pratique senior : 40 €
Pratique école de foot : 20 € pour 1 enfant - 30 € pour 2 enfants et plus de même fratrie.

Inaugurations du 8 juin et du 28 juillet 2024

Les Maires d'Albussac et de Ménoire ont organisé des commémorations samedi 8 juin. Une 1ère cérémonie s'est déroulée à Ménoire où ont été honorées les mémoires d'Alfred Moussours (martyr du 9 juin 1944 à Tulle) et de 5 maquisards de l'Armée secrète dont le campement était installé à Ménoire, tués au combat des Murels du 31 juillet 1944 près du Moulin de Prézat d'Albussac. La cérémonie s'est poursuivie à Albussac aux 4 Routes où

un mémorial de l'incendie et de la destruction du village le 9 juin 1944 par la division Das Reich (qui aura fait une victime, François Nouaille, enseveli sous les décombres) a été inauguré par Sébastien Meilhac, Maire d'Albussac accompagné de son conseil municipal. L'événement, labellisé pour les 80 ans de la Libération, s'est fait en présence notamment de MM. Etienne Desplanques, Préfet de la Corrèze, Francis Dubois, Député, Daniel Chasseing

et Claude Nougéin, Sénateurs, Pascal Coste, Président du Conseil Départemental, Sébastien Duchamp, Conseiller Départemental, et des Maires des communes voisines. Un vin d'honneur a été offert à la fin de la cérémonie où étaient présentes plus de 150 personnes.

Le dimanche 28 juillet, s'est déroulée une autre cérémonie commémorant la mort de ces 5 maquisards tués lors du combat des Murels. Cette cérémonie est célébrée chaque année le

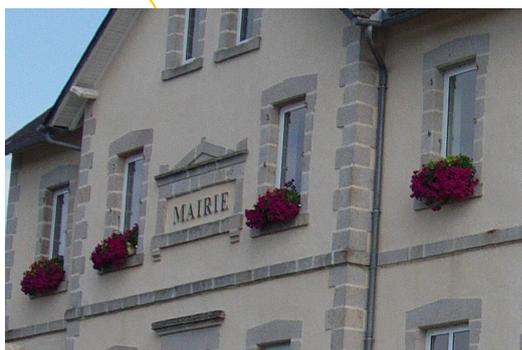
dernier dimanche du mois de juillet mais 2024 était un peu exceptionnelle. En effet, la municipalité d'Albussac a inauguré une table mémorielle pour expliquer le déroulement des événements tragiques survenus en ce lieu. Inauguration faite en présence des familles des 5 victimes, de M. le Maire Sébastien Meilhac et de M. le Député François Hollande.



Après discussion avec les porte-drapeaux actuels lors des dernières cérémonies, la Commune d'Albussac est à la recherche de nouvelles recrues. Ces dernières pourront se former auprès des porte-drapeaux actuels.

Mairie

1, rue du Stade
Le Bourg
19380 ALBUSSAC



Téléphone : 05 55 28 61 48

Télécopie : 05 55 28 30 55

Courriel : mairie@albussac.fr

Retrouvez-nous sur :

www.albussac.fr

**Horaires du secrétariat : du lundi au samedi
de 8 h.30 à 12 h.00**

**Lundi 12 et mercredi 14 août, le
secrétariat de mairie sera fermé
le matin mais ouvert l'après-
midi de 14 h. à 17 h.**

Agenda 2024

24 août : fête La Trad'ysanne, organisée par le Collectif des associations

7 septembre : spectacle de magie (à l'initiative de Familles Rurales Albussac)

8 septembre : randonnée gourmande des fours à pain

14 septembre : table ouvert du Club des Amis de la Franche Valeine

19 & 20 octobre : salon VDI et artisanat organisé par l'APE

9 ou 23 novembre : loto de l'école

11 novembre : cérémonie commémorative à 11 heures au monument aux Morts de la place

16 novembre : assemblée générale du Club des Amis de la Franche Valeine et repas

15 décembre : marché de Noël organisé par l'APE



Agence Postale Communale et bibliothèque

15, place de l'Eglise Saint Martin
19380 ALBUSSAC

Téléphone : 05.55.28.16.94

**Horaires : du lundi au samedi
de 9 h.30 à 12 h.00**

